



Adapter son accompagnement à domicile d'une personne âgée atteinte de troubles cognitifs

LE PROGRAMME

Une formation **e-learning** et un accompagnement pour vous aider à accéder à de **nouvelles compétences** !

EVie propose de vous former aux troubles cognitifs pour accompagner les personnes atteintes de maladie neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson...) ainsi que les proches aidants. Cette formation est **certifiante**.



13 modules de formation interactifs



13 PDF fiches de révision



18 évaluations en cours de formation



Jeux interactifs intégrés



Disponibilité de l'équipe



56 heures de formation



[Je m'inscris !](#)



www.evie-formation.fr

Adapter son accompagnement à domicile d'une personne âgée atteinte de troubles cognitifs

INFORMATIONS



Prérequis : Entretien, maîtriser la langue française (lire et écrire), ordinateur et connexion internet. Être primo-apprenant avec un contrat chez un particulier employeur (plan développement des compétences).



Équipe pédagogique : L'équipe pédagogique est composée de la directrice de la formation, **Caroline Marcq**, ainsi que de la conceptrice pédagogique, **Élise Prin**.



Financement : 2 000€ net de taxes, ou finançable par IPERIA, uniquement si le demandeur est primo-apprenant et possède un contrat chez un particulier employeur.



Moyens pédagogiques : Support de formation interactif, jeux interactifs, fiches de révisions téléchargeables, vidéos sous-titrées, quiz en cours de formation et exercices collaboratifs, messagerie instantanée, accompagnement de l'équipe : entretien d'entrée et bilan de formation en synchrone.



Modalités de formation : E-learning (distanciel) synchrone et asynchrone pour laisser place à l'autonomie et combiner la vie personnelle et professionnelle en toute simplicité.



Modalités d'évaluation : Évaluations en cours de parcours – Évaluation certifiante d'1 heure en ligne via un système de proctoring.

Adapter son accompagnement à domicile d'une personne âgée atteinte de troubles cognitifs

OBJECTIFS



- Développer ses connaissances sur les troubles cognitifs.
- Être capable d'accompagner les personnes, et les orienter.
- Acquérir des comportements d'empathie, de bienveillance et d'écoute.



Assistant de vie dépendance, employé familial. Certificat inscrit au répertoire **RS 5441**.

CONTENU

Bloc 1 : Relation et communication avec une personne âgée atteinte de troubles cognitifs - 21 heures



- Développer ses connaissances sur les troubles cognitifs et leurs répercussions sur la vie quotidienne.
- Établir un relation sereine et communiquer de façon adaptée au regard des troubles cognitifs de la personne accompagnée.

Bloc 2 : Adapter son intervention au domicile d'une personne âgée atteinte de troubles cognitifs - 21 heures

Savoir mettre en place un accompagnement adapté et sécurisé pour une personne âgée atteinte de troubles cognitifs.

Bloc 3 : Collaborer avec les proches aidants d'une personne âgée atteinte de troubles cognitifs- 14 heures

- Être capable de proposer une écoute et un appui au(x) proche(s) aidant(s).
- Garantir une continuité et une qualité d'accompagnement de la personne âgée atteinte de troubles cognitifs.



Adapter son accompagnement à domicile d'une personne âgée atteinte de troubles cognitifs

STATISTIQUES



Chez **EVie**, nous proposons un questionnaire de satisfaction à chaque fin de formation, car nous vous écoutons ! Les remarques sont prises en compte pour améliorer notre catalogue.

Pour le moment, nous ne possédons par encore de statistiques pour la formation **“Adapter son accompagnement à domicile d'une personne âgée atteinte de troubles cognitifs”**.

Faites vous aussi partie de nos apprenants pour apprendre efficacement, acquérir de nouvelles compétences ou mettre à jour vos connaissances !



[Je m'inscris !](#)

www.evie-formation.fr



Adapter son accompagnement à domicile d'une personne âgée atteinte de troubles cognitifs

R é f é r e n t h a n d i c a p



Caroline Marcq



L'organisme de formation dispose d'un référent handicap, notamment chargé de :

- favoriser l'accueil des candidats (en amont et durant le cursus), la sécurisation du parcours de formation des apprentis reconnus handicapés (y compris pour les examens), leur orientation, leur insertion professionnelle et leur accompagnement sur leur lieu d'emploi,
- écouter, dialoguer avec les apprentis en situation de handicap, afin de les aider à préciser, mettre en œuvre et sécuriser leur projet de formation en vue de leur insertion professionnelle,
- sensibiliser les parties prenantes de la formation par apprentissage (notamment le maître d'apprentissage et les formateurs) pour qu'elles contribuent à la réussite de l'apprenti,
- veiller à la mise en œuvre, en lien avec la médecine du travail, et/ou le médecin traitant de l'apprenti(e), et/ou le médecin de la CDAPH, les solutions de compensation et d'aménagement appropriées le cas échéant, pour permettre à l'apprenti(e) de suivre la formation à laquelle il est inscrit et de favoriser sa réussite aux épreuves de certification.

Il peut être contacté en cas de besoin aux coordonnées suivantes :
Caroline Marcq - 06.44.64.42.86 - cmarcq@evie-formation.fr